

# Agenda 21

L a v é r u n e

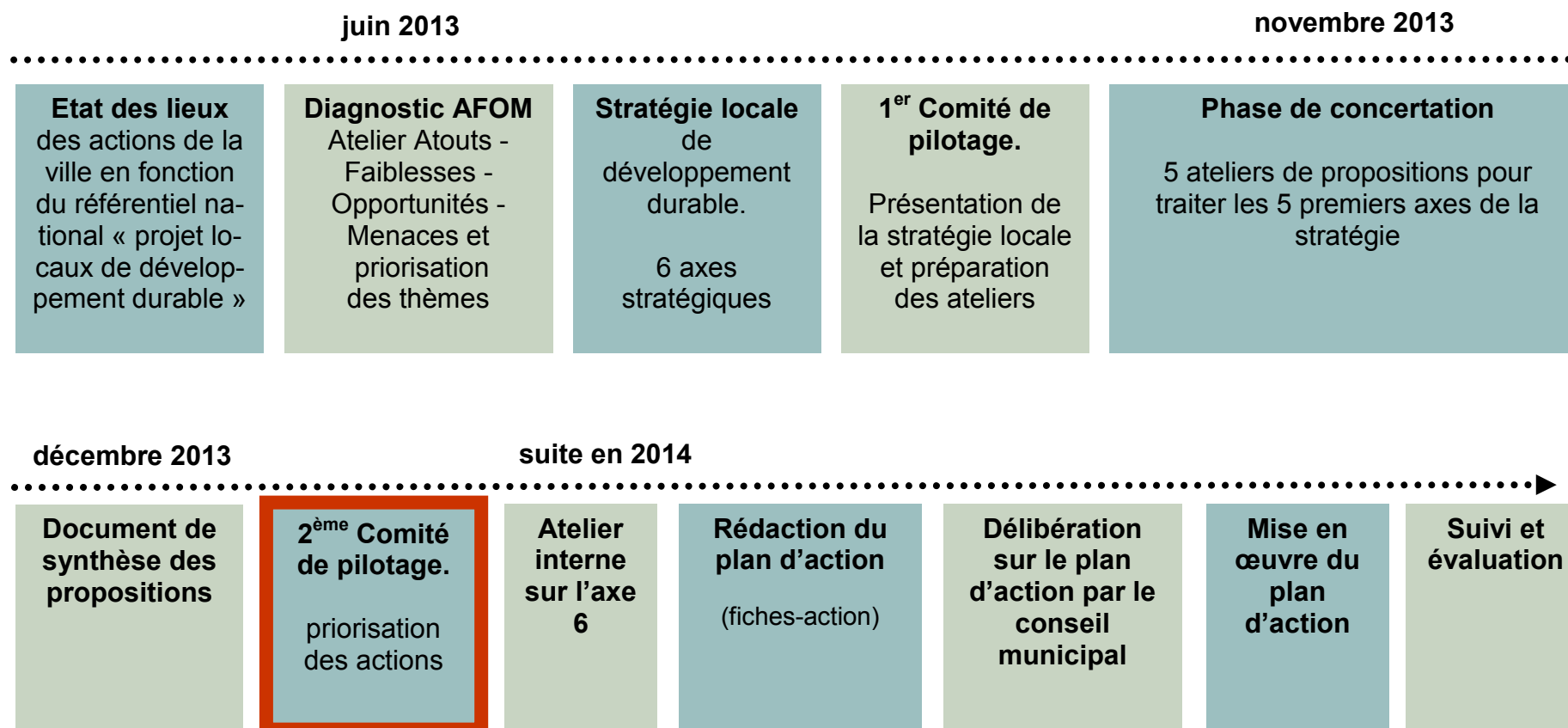
agir pour l'avenir

Agenda 21 Lavérune

**Compte rendu du 2<sup>ème</sup> Comité de Pilotage**

17 décembre 2013

# Rappel des étapes de l'Agenda 21 Lavérune :



# La stratégie locale de développement durable :

■ **Axe 1** : Valoriser et faire vivre nos richesses naturelles et patrimoniales



■ **Axe 2** : Favoriser et sensibiliser aux transports alternatifs



■ **Axe 3** : Aménager pour préserver et améliorer le cadre de vie.



■ **Axe 4** : Créer les conditions pour maintenir et accroître le lien social.



■ **Axe 5** : Favoriser l'agriculture et l'économie de proximité



■ **Axe 6** : Développer l'exemplarité de la commune.



# Les 6 Ateliers de propositions d'actions :

**Mercredi 18 septembre** : Nature et patrimoine : comment valoriser et faire vivre nos richesses ?

**Mercredi 2 octobre** : Quelles alternatives à la voiture individuelle ?

**Mercredi 16 octobre** : Aménager pour préserver et améliorer le cadre de vie.

**Mercredi 6 novembre** : Bien vivre ensemble : comment dynamiser les liens ?

**Mercredi 26 novembre** : Comment favoriser l'agriculture et l'économie de proximité ?

**Atelier 6 en interne à venir (services communaux)**



# Composition et rôle du Comité de pilotage :

## Composition :

- 7 habitants
- 7 élus (commission Agenda 21)
- partenaires techniques

## Rôle du Copil :

- suivi de la démarche
- aide à la décision

## Les critères de priorisation des actions :

La Priorité a été donnée aux actions qui :

**1- sont issues de la concertation citoyenne** (pour informations, l'ensemble des actions sur lesquelles nous vous demandons de vous prononcer sont issues des idées ou propositions émises lors des 5 ateliers de concertation).

**2- répondent le mieux à l'intitulé de l'axe stratégique associé. Les actions qui répondent à plusieurs axes stratégiques sont considérées comme mieux construites (voir tableau « transversalité).**

**Les 5 axes de la stratégie locale de développement durable de Lavérune :**

**Axe I :** Valoriser et faire vivre nos richesses naturelles et patrimoniales

**Axe II :** Favoriser et sensibiliser aux transports alternatifs

**Axe III :** Aménager pour préserver et améliorer le cadre de vie.

**Axe IV :** Créer les conditions pour maintenir et accroître le lien social.

**Axe V :** Favoriser l'agriculture et l'économie de proximité

**3- répondent le mieux à une ou plusieurs des finalités du développement durable du référentiel national (voir tableau « transversalité).**

**Les 5 finalités du développement durable (référentiel national) :**

**A- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère** (maîtrise des consommations d'énergie, et production d'énergies renouvelables / réduction des émissions de gaz à effet de serre)

**B- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources** (préservation et gestion des espaces naturels, des écosystèmes, des paysages et des ressources naturelles)

**C- Épanouissement de tous les êtres humains** (accès à la connaissance/culture/sport, santé, emploi, logement, mobilité)

**D- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations** (vivre ensemble, solidarité mixité, lutte contre la précarité, réseau d'échange entre les territoires)

**E- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables** (responsabilité sociale et environnementale des acteurs économiques et des consommateurs)

**4 – permettront d'avoir un plan d'action qui lie des actions de court, moyen et long terme.**

**5 – sont les plus innovantes et efficaces en terme de développement durable.**

Ce document synthétise les propositions d'action émises lors des ateliers de concertation. C'est à partir de ce document que les membres du comité de pilotage se sont prononcés.

■ <b>Axe I : Valoriser et faire vivre nos richesses naturelles et patrimoniales</b>		Transversalité		
		Actions	Axes	Finalités
<b>Points</b>	<b>Sensibiliser</b>			
	<b>Action 1</b> : Créer une plaquette thématique par an produite par la Mairie (faune, flore, architecture, urbanisme, patrimoine immatériels, jardiner sans pesticides)	<b>5-14-46-47</b>		<b>BC</b>
	<b>Action 2</b> : Créer un sentier d'interprétation des berges de la Mosson (paysage, faune, flore, milieu, usages et gestion) dans le cadre du plan de gestion de la zone (projet Agriparc)	<b>6-11-41</b>	<b>II-III</b>	<b>BCD</b>
	<b>Action 3</b> : Créer des actions de sensibilisation (patrimoine naturel et architectural) pour des événements existants			<b>BC</b>
	<b>Action 4</b> : Proposer des actions/animations pour les scolaires dans le cadre du PEDT (découverte faune et flore, jeu de piste, visite du musée avec animation, projet d'école développement durable)	<b>46</b>	<b>II-V</b>	<b>BCE</b>
	<b>Action 5</b> : Sensibiliser les particuliers à la pratique du jardinage sans pesticide	<b>1</b>		<b>BE</b>
	<b>Gérer</b>			
	<b>Action 6</b> : Elaborer et réaliser un plan de gestion concerté des berges et prés de la Mosson (projet Agriparc) : - gestion différenciée des espaces définie en concertation - plan de circulation douce (marche/vélos) - plan d'aménagement légers	<b>2-11-14-17-41</b>	<b>II-III-V</b>	<b>BCDE</b>
	<b>Action 7</b> : Mettre en place une gestion plus écologique des espaces verts : - plan zéro phyto (élimination progressive des produits phytosanitaire) - gestion différenciée des espaces verts et des pratiques	<b>26-27-43</b>	<b>III</b>	<b>B</b>
	<b>Préserver/restaurer</b>			
	<b>Action 8</b> : Restaurer le patrimoine bâti communal et réduire la facture d'eau et d'énergie		<b>III</b>	<b>ABE</b>
	<b>Action 9</b> : Favoriser la restauration des façades auprès des particuliers du cœur de village (communiquer sur l'aide existante)			<b>D</b>
	<b>Action 10</b> : lutter contre la cabanisation pour préserver le paysage et respecter l'occupation des sols (PLU, SCOT)		<b>III</b>	<b>BE</b>
	<b>Aménager</b>			
	<b>Action 11</b> : Créer de petits aménagements dans la zones des berges de la Mosson dans le cadre de la réflexion portant sur le plan de gestion de la zone (ex : bancs, tables de piques niques, pontons sur la Mosson, cadre en bois paysager)	<b>2-6</b>		<b>BC</b>

**Les 5 axes de la stratégie locale de développement durable de Lavérune:**

**Axe I** : Valoriser et faire vivre nos richesses naturelles et patrimoniales

**Axe II** : Favoriser et sensibiliser aux transports alternatifs

**Axe III** : Aménager pour préserver et améliorer le cadre de vie.

**Axe IV** : Créer les conditions pour maintenir et accroître le lien social.

**Axe V** : Favoriser l'agriculture et l'économie de proximité

**Les 5 finalités du développement durable (référentiel national) :**

**A-** Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

**B-** Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

**C-** Épanouissement de tous les êtres humains

**D-** Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

**E-** Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

**Ce document synthétise les propositions d'action émises lors des ateliers de concertation. C'est à partir de ce document que les membres du comité de pilotage se sont prononcés.**

		Transversalité		
		Actions	Axes	Finalités
<b>■ Axe II : Favoriser et sensibiliser aux transports alternatifs.</b>				
<b>Points</b>	<b>Communiquer - sensibiliser</b>			
	<b>Action 12</b> : Créer la journée du vélo : manifestations festives autour d'un itinéraire de découverte - conception de la manifestation : mairie et groupe actions habitants		<b>IV</b>	<b>ABD</b>
	<b>Action 13</b> : Expérimenter la journée sans voiture (Un dimanche sans voiture dans le cœur de village ; ex : place de la République)			<b>AB</b>
	<b>Action 14</b> : Sensibiliser à l'usage du vélo et la marche pour les trajets quotidiens (créer un plan des pistes cyclables et piétonnes - communication - affiches, panneaux électroniques, écho Lavérunois, site internet)	<b>1-12-16-17</b>		<b>AB</b>
	<b>Aménager</b>			
	<b>Action 15</b> : Aménager la traversée des prés entre Lavérune et St Jean de Védas pour un plus grand confort d'utilisation		<b>III</b>	<b>AC</b>
	<b>Action 16</b> : Mettre en place un cheminement doux du château de l'Engarran aux étangs de Villeneuve lès Maguelone (piste cyclable dans le cadre des voies vertes prévues dans le Plan de Déplacement Urbain - PDU)		<b>I</b>	<b>CD</b>
	<b>Action 17</b> : Mettre en place une piste cyclable dans les prés de la Mosson (réflexion dans le cadre du plan de gestion des berges de la Mosson - projet Agriparc)	<b>5-41</b>	<b>I-III</b>	<b>CD</b>
	<b>Action 18</b> : Raccorder les pistes cyclables avant 2017 (dans le cadre du schéma directeur des pistes cyclables de Lavérune)	<b>17</b>	<b>III</b>	<b>ABC</b>
	<b>Action 19</b> : Rendre plus fonctionnel et pratique l'utilisation du vélo (ranges vélos, revêtements, signalisation, sécurité)	<b>17-18</b>		<b>A</b>
	<b>Action 20</b> : Requalifier la place de la République en zone de rencontre (piétons/vélos prioritaires)	<b>17-18</b>	<b>I-III-IV</b>	<b>ABCD</b>
	<b>Action 21</b> : Poursuivre le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) ; déplacement piétons/poussette/PMR ; meilleure marchabilité	<b>14</b>	<b>III</b>	<b>AC</b>
	<b>Action 22</b> : Inciter l'Agglomération à mettre en place des navettes vers les lignes de tram (St Jean de Védas - Juvi-gnac)			<b>AD</b>
	<b>Action 23</b> : Inciter l'Agglomération (TAM) à accroître la fréquence des bus			<b>AD</b>
	<b>Action 24</b> : Créer un lieux de covoiturage	<b>34</b>		<b>ABDE</b>
	<b>Action 25</b> : Faciliter la mise en place d'un carapatte à l'initiative des parents d'élèves			<b>ACD</b>

**Les 5 axes de la stratégie locale de développement durable de Lavérune:**

- Axe I** : Valoriser et faire vivre nos richesses naturelles et patrimoniales
- Axe II** : Favoriser et sensibiliser aux transports alternatifs
- Axe III** : Aménager pour préserver et améliorer le cadre de vie.
- Axe IV** : Créer les conditions pour maintenir et accroître le lien social.
- Axe V** : Favoriser l'agriculture et l'économie de proximité

**Les 5 finalités du développement durable (référentiel national) :**

- A-** Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- B-** Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- C-** Épanouissement de tous les êtres humains
- D-** Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- E-** Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Ce document synthétise les propositions d'action émises lors des ateliers de concertation. C'est à partir de ce document que les membres du comité de pilotage se sont prononcés.

■ Axe III : Aménager pour préserver et améliorer le cadre de vie.		Transversalité		
Points	Améliorer	Actions	Axes	Finalités
	<b>Action 26</b> : Embellir ensemble le village : mettre en place un plan d'amélioration du paysage urbain au moyen de petits aménagements (plantes grimpantes, prairies fleuries, coulée de bulbes, pieds d'arbres fleuris...)	<b>7-27</b>	<b>I</b>	<b>BC</b>
	<b>Action 27</b> : Mettre en place un programme "légumes pour tous" (les incroyables comestibles) sur des sites appropriés et en concertation avec les habitants (aromates, fruits, légumes en cueillette libre)	<b>7-26</b>	<b>V</b>	<b>BC</b>
	<b>Aménager</b>			
	<b>Action 28</b> : Créer des espaces dédiés aux rencontres (ex : bancs en vis à vis, chaises ou mobiliers adaptés)		<b>IV</b>	<b>D</b>
	<b>Action 29</b> : Créer une unité physique et visuelle entre la place de la mairie/place de la république/parvis du château pour rendre plus lisible le cœur de village	<b>20</b>	<b>IV</b>	<b>C</b>
	<b>Gérer</b>			
	<b>Action 30</b> : Minimiser le trafic dans le cœur de village	<b>20</b>		<b>D</b>
	<b>Action 31</b> : Formaliser le plan de stationnement (optimiser l'utilisation des parkings hors centre ville)	<b>20</b>	<b>I-IV</b>	<b>C-D</b>
	<b>Action 32</b> : Inciter l'Agglomération de Montpellier à améliorer l'accès à la déchèterie (1/2 journée de plus dans la semaine pour les particuliers + la question des professionnels)			<b>B</b>

**Les 5 axes de la stratégie locale de développement durable de Lavérune :**

- Axe I** : Valoriser et faire vivre nos richesses naturelles et patrimoniales
- Axe II** : Favoriser et sensibiliser aux transports alternatifs
- Axe III** : Aménager pour préserver et améliorer le cadre de vie.
- Axe IV** : Créer les conditions pour maintenir et accroître le lien social.
- Axe V** : Favoriser l'agriculture et l'économie de proximité

**Les 5 finalités du développement durable (référentiel national) :**

- A-** Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- B-** Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- C-** Épanouissement de tous les êtres humains
- D-** Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- E-** Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



**Ce document synthétise les propositions d'action émises lors des ateliers de concertation. C'est à partir de ce document que les membres du comité de pilotage se sont prononcés.**

<b>■ Axe IV : Créer les conditions pour maintenir et accroître le lien social.</b>		Transversalité		
		Actions	Axes	Finalités
<b>Points</b>	<b>Innover</b>			
	<b>Action 33</b> : Concevoir un événement qui développe le lien entre sport et culture			<b>C</b>
	<b>Action 34</b> : Développer un outil de solidarité qui permette de faire le lien offre/demande entre différentes franges de la population : <ul style="list-style-type: none"> <li>- covoiturage/déplacement</li> <li>- échange de savoir-faire</li> <li>- prêts (livres, outils, matériels...)</li> </ul>	<b>24</b>	<b>II</b>	<b>C</b>
	<b>Action 35</b> : Créer une résidence d'artistes et favoriser les passerelles entre artistes et habitants via des lieux clés du village (future maison de retraite, écoles, CLAE, crèche, château...)			<b>CD</b>
	<b>Action 36</b> : Communiquer sur les actes/actions solidaires en les valorisant (article dans l'Echo)			<b>D</b>
	<b>Action 37</b> : Accompagner la création d'un café thématique porté par une initiative citoyenne			<b>C</b>

**Les 5 axes de la stratégie locale de développement durable de Lavérune:**

- Axe I** : Valoriser et faire vivre nos richesses naturelles et patrimoniales
- Axe II** : Favoriser et sensibiliser aux transports alternatifs
- Axe III** : Aménager pour préserver et améliorer le cadre de vie.
- Axe IV** : Créer les conditions pour maintenir et accroître le lien social.
- Axe V** : Favoriser l'agriculture et l'économie de proximité

**Les 5 finalités du développement durable (référentiel national) :**

- A-** Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- B-** Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- C-** Épanouissement de tous les êtres humains
- D-** Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- E-** Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Ce document synthétise les propositions d'action émises lors des ateliers de concertation. C'est à partir de ce document que les membres du comité de pilotage se sont prononcés.

Points		Transversalité		
		Actions	Axes	Finalités
<b>■ Axe V : Favoriser l'agriculture et l'économie de proximité :</b>				
	<b>améliorer</b>			
	Action 38 : Poursuivre la politique des jardins partagés si nécessaire	41	I-III-IV	ABCDE
	Action 39 : Développer une restauration bio à la cantine scolaire et notamment au travers des circuits courts	44-45-46	I-II	ABCE
	Action 40 : Dynamiser le marché en diversifiant l'offre et inciter les habitants à aller au marché		IV	DE
	<b>innover</b>			
	Action 41 : Installer des agriculteurs en bio dans l'ancien domaine du château (projet agriparc)	2-6-11-17-38	I-II-III	ABCDE
	Action 42 : Accompagner les initiatives citoyennes de circuits courts alimentaires (AMAP, groupement de commande)	41-44-45-47	I-II-IV	ABDE
	Action 43 : Créer le compost localement grâce aux déchets verts des services communaux	7-26-27	I	BE
	<b>valoriser</b>			
	Action 44 : Valoriser les parcelles agricoles communales par conventionnement avec des agriculteurs	42-47	I-III	BE
	Action 45 : Soutenir les producteurs locaux, commerçants et artisans déjà installés	42		AE
	<b>sensibiliser communiquer</b>			
	Action 46 : Sensibiliser à l'agriculture biologique	1-39-42		BCE
	Action 47 : Communiquer sur l'offre de produits locaux et de qualité (agricoles, artisanales)	1-44-45		BE

**Les 5 axes de la stratégie locale de développement durable de Lavérune:**

- Axe I : Valoriser et faire vivre nos richesses naturelles et patrimoniales
- Axe II : Favoriser et sensibiliser aux transports alternatifs
- Axe III : Aménager pour préserver et améliorer le cadre de vie.
- Axe IV : Créer les conditions pour maintenir et accroître le lien social.
- Axe V : Favoriser l'agriculture et l'économie de proximité

**Les 5 finalités du développement durable (référentiel national) :**

- A- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- B- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- C- Épanouissement de tous les êtres humains
- D- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- E- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



# Priorisation des actions par le comité de pilotage :

Le 2<sup>ème</sup> comité de pilotage s'est réuni le 17 décembre 2013 pour émettre un avis sur les propositions d'action issues de la phase de concertation de l'Agenda 21 (5 ateliers de propositions d'actions qui ont eu lieu entre septembre et novembre 2013).

Ce comité de pilotage était composé de 7 d'habitants volontaires, de 7 élus (commission Agenda 21) et de 4 partenaires techniques. La priorisation des actions s'est faite grâce à un système de points afin de classer les actions les plus prioritaires.

## Fonctionnement du système de points :

Pour chaque axe de la stratégie locale, les membres devaient mettre le maximum de point à l'action la plus prioritaire et le minimum à l'action jugée la moins prioritaire au regard des critères cités précédemment.

**Exemple :** l'axe I contient 11 actions ; l'action la plus prioritaire aura 11 points, la suivante 10 points (9 points, 8 points....) et l'action la moins prioritaire aura 1 point. Le même exercice s'est fait pour chacun des 5 axes de la stratégie locale.

## Les résultats de la priorisation :

Les résultats sont donnés dans le document qui suit. 24 actions sur les 47 initiales ressortent de cet exercice de priorisation (en rouge).

Les actions jugées prioritaires par le comité de pilotage feront l'objet d'une étude de faisabilité et seront détaillées sous forme de fiches-action.

**Une fois ces fiches-action élaborées et programmées sur la période 2014-2018, le conseil municipal sélectionnera les fiches-action qui entreront dans le plan d'actions Agenda 21 Lavérune. Ce plan d'action devra refléter les priorités émises lors du 2<sup>ème</sup> comité de pilotage.**

Priorisation du comité de pilotage - 17 décembre 2013 - Axe I

Axes	N°	Intitulées des actions (et n° associés au document initial)	points Copil
AXE I	n°1	<b>Action 6</b> : Elaborer et réaliser un plan de gestion concerté des berges et prés de la Mosson (projet Agri-parc) - gestion différenciée des espaces définie en concertation - plan de circulation douce (marche/vélos) - plan d'aménagement légers	145
	n°2	<b>Action 7</b> : Mettre en place une gestion plus écologique des espaces verts : - plan zéro phyto (élimination progressive des produits phytosanitaire) - gestion différenciée des espaces verts et des pratiques	139
	n°3	<b>Action 8</b> : Restaurer le patrimoine bâti communal et réduire la facture d'eau et d'énergie	111
	n°4	<b>Action 5</b> : Sensibiliser les particuliers à la pratique du jardinage sans pesticide	100
	n°5	<b>Action 4</b> : Proposer des actions/animations pour les scolaires dans le cadre du PEDT (découverte faune et flore, jeu de piste, visite du musée avec animation, projet d'école développement durable)	99
	n°6	<b>Action 2</b> : Créer un sentier d'interprétation des berges de la Mosson (paysage, faune, flore, milieu, usages et gestion) dans le cadre du plan de gestion de la zone (projet Agriparc)	93
	n°7	<b>Action 10</b> : lutter contre la cabanisation pour préserver le paysage et respecter l'occupation des sols (PLU, SCOT)	93
	n°8	<b>Action 1</b> : Créer une plaquette thématique par an produite par la Mairie (faune, flore, architecture, urbanisme, patrimoine immatériels, jardiner sans pesticides)	81
	n°9	<b>Action 3</b> : Créer des actions de sensibilisation (patrimoine naturel et architectural) pour des événement existants	78
	n°10	<b>Action 11</b> : Créer de petits aménagements dans la zones des berges de la Mosson dans le cadre de la réflexion portant sur le plan de gestion de la zone (ex : bancs, tables de piques niques, pontons sur la Mosson, cadre en bois paysager)	63
	n°11	<b>Action 9</b> : Favoriser la restauration des façades auprès des particuliers du cœur de village (communiquer sur l'aide existante)	61

Priorisation du comité de pilotage - 17 décembre 2013 - Axe II

Axes	N°	Intitulées des actions (et n° associés au document initial)	points Copil
AXE II	n°1	<b>Action 14</b> : Sensibiliser à l'usage du vélo et la marche pour les trajets quotidiens (créer un plan des pistes cyclables et piétonnes - communication - affiches, panneaux électroniques, écho Lavérunois, site internet)	166
	n°2	<b>Action 18</b> : Raccorder les pistes cyclables avant 2017 (dans le cadre du schéma directeur des pistes cyclables de Lavérune)	162
	n°3	<b>Action 21</b> : Poursuivre le plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) ; déplacement piétons/poussette/PMR ; meilleure marchabilité	144
	n°4	<b>Action 24</b> : Créer un lieux de covoiturage	140
	n°5	<b>Action 22</b> : Inciter l'Agglomération à mettre en place des navettes vers les lignes de tram (St Jean de Védas - Juvignac)	137
	n°6	<b>Action 19</b> : Rendre plus fonctionnel et pratique l'utilisation du vélo (ranges vélos, revêtements, signalisation, sécurité)	126
	n°7	<b>Action 12</b> : Créer la journée du vélo : manifestations festives autour d'un itinéraire de découverte - conception de la manifestation : mairie et groupe actions habitants	119
	n°8	<b>Action 20</b> : Requalifier la place de la République en zone de rencontre (piétons/vélos prioritaires)	117
	n°9	<b>Action 16</b> : Mettre en place un cheminement doux du château de l'Engarran aux étangs de Villeneuve lès Maguelone (piste cyclable dans le cadre des voies vertes prévues dans le Plan de Déplacement Urbain - PDU)	102
	n°10	<b>Action 15</b> : Aménager la traversée des prés entre Lavérune et St Jean de Védas pour un plus grand confort d'utilisation	100
	n°11	<b>Action 25</b> : Faciliter la mise en place d'un carapatte à l'initiative des parents d'élèves	99
	n°12	<b>Action 17</b> : Mettre en place une piste cyclable dans les prés de la Mosson (réflexion dans le cadre du plan de gestion des berges de la Mosson - projet Agriparc)	91
	n°13	<b>Action 23</b> : Inciter l'Agglomération (TAM) à accroître la fréquence des bus	90
	n°14	<b>Action 13</b> : Expérimenter la journée sans voiture (Un dimanche sans voiture dans le cœur de village ; ex : place de la République)	82

Priorisation du comité de pilotage - 17 décembre 2013 - Axe III

Axes	N°	Intitulées des actions (et n° associés au document initial)	points Copil
AXE III	n°1	<b>Action 28</b> : Créer des espaces dédiés aux rencontres (ex : bancs en vis à vis, chaises ou mobiliers adaptés)	80
	n°2	<b>Action 30</b> : Minimiser le trafic dans le cœur de village	77
	n°3	<b>Action 26</b> : Embellir ensemble le village : mettre en place un plan d'amélioration du paysage urbain au moyen de petits aménagements (plantes grimpantes, prairies fleuries, coulée de bulbes, pieds d'arbres fleuris...)	70
	n°4	<b>Action 31</b> : Formaliser le plan de stationnement (optimiser l'utilisation des parkings hors centre ville)	67
	n°5	<b>Action 27</b> : Mettre en place un programme "légumes pour tous" (les incroyables comestibles) sur des sites appropriés et en concertation avec les habitants (aromates, fruits, légumes en cueillette libre)	60
	n°6	<b>Action 32</b> : Inciter l'Agglomération de Montpellier à améliorer l'accès à la déchèterie (1/2 journée de plus dans la semaine pour les particuliers + la question des professionnels)	51
	n°7	<b>Action 29</b> : Créer une unité physique et visuelle entre la place de la mairie/place de la république/parvis du château pour rendre plus lisible le cœur de village	43

Priorisation du comité de pilotage - 17 décembre 2013 - Axe IV			
Axes	N°	Intitulées des actions (et n° associés au document initial)	points Copil
AXE IV	n°1	<b>Action 34</b> : Développer un outil de solidarité qui permette de faire le lien offre/demande entre différentes franges de la population	76
	n°2	<b>Action 33</b> : Concevoir un événement qui développe le lien entre sport et culture	49
	n°3	<b>Action 37</b> : Accompagner la création d'un café thématique porté par une initiative citoyenne	45
	n°4	<b>Action 36</b> : Communiquer sur les actes/actions solidaires en les valorisant (article dans l'Echo)	36
	n°5	<b>Action 35</b> : Créer une résidence d'artistes et favoriser les passerelles entre artistes et habitants via des lieux clés du village (future maison de retraite, écoles, CLAE, crèche, château...)	34

Priorisation du comité de pilotage - 17 décembre 2013 - Axe V

Axes	N°	Intitulées des actions (et n° associés au document initial)	points Copil
AXE V	n°1	<b>Action 41</b> : Installer des agriculteurs en bio dans l'ancien domaine du château (projet agriparc)	124
	n°2	<b>Action 45</b> : Soutenir les producteurs, artisans et commerçants locaux déjà installés	124
	n°3	<b>Action 39</b> : Développer une restauration bio à la cantine scolaire et notamment au travers des circuits courts	110
	n°4	<b>Action 44</b> : Valoriser les parcelles agricoles communales par conventionnement avec des agriculteurs	96
	n°5	<b>Action 42</b> : Accompagner les initiatives citoyennes de circuits courts alimentaires (AMAP, groupement de commande)	87
	n°6	<b>Action 40</b> : Dynamiser le marché en diversifiant l'offre et inciter les habitants à aller au marché	85
	n°7	<b>Action 43</b> : Créer le compost localement grâce aux déchets verts des services communaux	71
	n°8	<b>Action 47</b> : Communiquer sur l'offre de produits locaux et de services	66
	n°9	<b>Action 38</b> : Poursuivre la politique des jardins partagés si nécessaire	65
	n°10	<b>Action 46</b> : Sensibiliser à l'agriculture biologique	52